

INTERVENTION SNEP

Journée bilan de l'UNSS 25/06/2013 Sarcelles

1) SNEP : **place dans ces journées** en tant qu'administrateur du sport scolaire, place reconnue dans les statuts de l'UNSS

2) Nous nous réjouissons des **réussites de l'UNSS** puisque nombre encore en augmentation à l'échelle nationale : augmentation du nombre de licenciés quand dans un même temps le nombre d'animateurs d'AS diminue. A notre **échelon dans le 95** : + de licenciés annoncé lors du CDUNSS du 24 mai dernier alors qu'il y avait moins 15 animateurs d'AS (13 suppression de postes / 2 AS non affiliées)

3) Nous restons cependant vigilants pour que tout se déroule bien :

→ Parution du **décret avec le forfait d'AS de 3h indivisibles** pour tous les enseignants = promesse du ministre depuis juin 2012 mais toujours en attente ! Sachant qu'il y a des attaques bien présentes : cf décret De Robien : division du forfait / cours des comptes : AS = décharge de service pour les profs d'EPS / autres syndicats...

→ Demande par rapport à **la réintégration des cadres** (détachement depuis 2008) = conséquence directe dans le budget de l'UNSS, puisque que l'engagement du ministère de reverser à l'UNSS une subvention à l'euro près pour compenser les salaires des cadres n'a jamais été tenue et que de ce fait ce sont les AS et les familles qui doivent les prendre en charge !

→ Nous redisons notre attachement à **la présidence des AS par les chefs d'établissement**, des DASEN dans les CDUNSS, des recteurs ds les CRUNSS et du ministre à l'AG de l'UNSS = ancrage fort des AS dans l'école en tant que service public

Les chefs d'établissement, en tant que présidents de l'AS, doivent être les garants de la mise en place et de la réussite des AS de leur établissement, ne serait-ce par exemple qu'en garantissant la **libération du mercredi après-midi** ou de **la plage méridienne** pour l'AS.

→ **Subvention EN à l'UNSS** :

L'actualité du sport scolaire c'est aussi la décision du Parlement de réduire et de globaliser la subvention allouée par le MEN à l'UNSS. Dans le budget 2013 de l'UNSS, les AS et les familles contribuent désormais à hauteur de 81,5%, intégrant une nouvelle augmentation de 2,5% du prix de la licence. Le SNEP-FSU, avec les élu-e-s des AS, a dénoncé cette situation, voté contre le projet de budget 2013 et formulé des propositions pour une augmentation de la subvention que le MEN alloue à l'UNSS et qui doit bénéficier aux crédits destinés à l'animation sportive et aux compétitions. Vous devez savoir que le Directeur national de l'UNSS n'a toujours pas accepté la demande du SNEP-FSU de réexaminer les critères fondant le contrat, notamment pour tenir compte des difficultés financières rencontrées par des centaines d'AS pour honorer le montant du contrat qui leur est demandé.

4) **Accueil des nouveaux collègues dans le métier** :

- Stagiaires : 14h EPS + 3h AS = vérifier qu'ils ont bien leur forfait dès le début de l'année.

- Contractuels : 6h EPS + 3h AS sur 1 trimestre (2^{ème} CAPEPS : étudiants master 1 qui ont réussi les écrits et qui passeront leur M2 et les oraux en juin 2014)

Depuis plusieurs années, le SNEP 95 a été très attentif à cette question des forfaits non attribués (cf TZR également) et la situation s'est fortement améliorée donc contactez-nous au plus vite si il y a un souci en début d'année.

5) Reconnaissance du statut de **coordonnateur de district** :

Nous demandons une reconnaissance au choix en termes de décharge, d'HSA ou d'HSE !

Mais surtout nous **demandons** à ce que cette tâche soit reconnue dans l'évolution de la carrière des enseignants.